

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE QUATORZE MARS, A QUINZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 8 mars 2023*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Pierre LESNARD, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

– Nicole POULAIN

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Josianne JEGU



**Délibération n°2023-022**

Membres en exercice : 19      Présents : 18      Absents : 1      Pouvoirs : 0

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE  
PARC D'ACTIVITES DU VAU JAUNE 2 (BREHAND)  
CESSION DE PARCELLES – SEBASTIEN RENAULT TRANSPORTS**

SEBASTIEN RENAULT TRANSPORTS est une entreprise de transports routiers de frets interurbains. Actuellement composée de 2 salariés, l'entreprise exploite un dépôt dans une exploitation agricole à Saint-Trimoël afin de stocker les véhicules et le fret en transit.

Dans une optique de développement de l'entreprise, M. Sébastien RENAULT sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition du lot n°17 (2 567 m<sup>2</sup>) et du lot n°18 (1 427m<sup>2</sup>) du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand afin d'y implanter son projet de plateforme dépôt ainsi qu'un bâtiment de stockage, un atelier, des bureaux et une salle dédiée aux chauffeurs.

Le prix au m<sup>2</sup> du Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand est fixé à 7 Euros HT/m<sup>2</sup>.

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis des domaines du 28 février 2023 estimant la valeur vénale du bien (parcelles ZW 268 et ZW 270p d'une surface totale de 3 994 m<sup>2</sup>) à 27 958 Euros HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,
- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 15 février 2022 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,

**Après en avoir délibéré :**

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession des lots 17 et 18 (parcelles ZW 268 et ZW 270p) pour un total de 3 994 m<sup>2</sup> situés sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand au bénéfice de l'entreprise Sébastien Renault TRANSPORT ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 7 € HT/m<sup>2</sup>, soit 27 958 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le  
Le Président,  
Thierry ANDRIEU

21 MAR. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :  
De la transmission en Préfecture le  
De la publication le

24 MAR. 2023

24 MAR. 2023

Pour le Président,  
Par déléguation,  
Directrice Générale Adjointe des Services,  
Anne-Claire GUILLET